rangées de colonnes qui auraient été brisées et posées ensuite tout debout, mais ayant des hauteurs inégales, à la droite et à la gauche de l'édifice noirci par les flammes. » La voûte est composée, comme les parois, de colonnes qui se sont séparées à peu près par la moitié, et dont l'une des parties est restée suspendue, tandis que l'autre, en tombant, a laissé libre ce long espace qui forma la caverne; les prismes du bas et du haut se correspondent avec beaucoup d'exactitude. La mer baigne ce curieux édifice naturel et pénètre même sous ses voûtes. Le même voyageur en a relevé les principales dimensions. La largeur de l'entrée de la grotte est de 11 mètres; l'épaisseur de la voûte, mesurée à l'extérieur, est de 6m,50; la profondeur intérieure de la grotte est de 45 mètres; la hauteur des plus grandes colonnes, de 14 mètres; elles sont situées sur le côté droit; la profondeur de la mer, dans l'intérieur de la grotte, est d'un peu plus de 3 mètres.

FINGARD, ARDE adj. (fain-gar, ar-de). Manège. Rétif, qui résiste à l'éperon : *Une cavale* FINGARDE.

— Substantiv. : *Un* FINGARD *entêté.*

FINGÉRHUTHIE *s. f.* (fain-gé-ru-tl — de *Fingérhuth*, sav. allem.). Bot. Genre de plantes, de la famille des graminées, tribu des phalaridées, qui habite le Cap de Bonne-Espérance.

FINGHAH ou **FINGAH** s. m. (fain-gâ — mot indien). Ornith. Nom d'un oiseau du genre drongo.

FINI, IE (fi-ni, i) part. passé du v. Finir. Achevé, terminé : *Un travail* FINI. *Un discours* FINI. *Un spectacle* FINI. *Mettez un ouvrier dans une cave et faites-lui faire une serrure; avant que la serrure soit* FINIE, *le conseil des Dix en a la clef dans sa poche.* (V. Hugo.) || Achevé dans toutes ses parties; léché, soigné dans tous ses détails : *Un ouvrage bien* FINI. *Un travail trop* FINI. *Son nez n'est pas comparable au vôtre, sa bouche n'est pas* FINIE. (Mme de Sév.) *Ce qu'on peut mieux faire n'est pas parfait; ce qu'on peut encore travailler n'est pas* FINI. (Noël.)

— Fam. Très-habile, très-adroit, parfait en son genre : *Voilà un acteur* FINI. || Complet, achevé en parlant d'une personne en mauvaise part : *Ne m'en parlez pas; c'est un gueux* FINI.

— *C'est fini, Tout est fini, Voilà qui est fini,* La chose est terminée : *N'allez pas à la cérémonie;* C'EST FINI. || La chose ne se renouvellera pas : *Vous ne m'y prendrez plus;* C'EST BIEN FINI. || Les relations, ou nos relations sont rompues à tout jamais : *Nous sommes brouillés pour toujours;* TOUT EST FINI.

— Philos. Limité, qui a des bornes dans ses attributs ou dans son essence : *Tout être créé est un être* FINI. *Tout corps est* FINI, *nous en voyons et nous en touchons les bornes certaines.* (Boss.) *L'homme est sujet à l'ignorance et à l'erreur, comme toutes les intelligences* FINIES. (Montesq.) *Si le monde est* FINI, *s'il y a du vide, la matière n'existe donc pas nécessairement.* (Volt.) *L'abstraction est le seul moyen de progrès pour une intelligence* FINIE. (Gerdez). *L'homme est un être* FINI *qui aspire à l'infini.* (P. Leroux.)

— Mathém. *Grandeur infinie,* Grandeur limitée. || *Nombre fini,* Nombre dont la valeur est exprimable. || *Progression finie,* Celle qui a un dernier terme.

— Gramm. *Sens fini,* Sens complet, par opposition au sens suspendu. || *Modes finis* ou *définis,* Modes qui expriment la personne, le nombre et le temps, par opposition à l'infinitif et au participe, qui sont dits *modes indéfinis.*

— s. m. Philos. Ce qui est fini, ce qui a des bornes : *Le fini s'anéantit en présence de l'infini.* (Pasc.) *Faut-il s'étonner que le* FINI *ne puisse pas égaler ni épuiser l'infini?* (Fén.) *L'idée de l'infini ne peut venir que du* FINI. (Buff.) *Sans l'infini, point de* FINI; *car le* FINI, *n'étant fini que par quelque autre* FINI, *ne saurait se soutenir par lui-même.* (H. Taine.) *L'homme monte toujours du* FINI *à l'infini.* (E. Pelletan.)

— B.-arts. Qualité de ce qui est terminé avec soin, achevé dans toutes ses parties : *Ce qu'il faut admirer dans les édifices de la Grèce, c'est le* FINI *de toutes les parties.* (Chateaub.)

— **Syn. Fini, achevé, parfait.** V. ACHEVÉ.

— **Antonymes.** Ébauché, dégrossi, imparfait, incomplet. — Infini.

— **Encycl.** Philos. C'est une singulière histoire que celle des variations de ce mot dans la langue philosophique. A l'origine de la philosophie, chez les Grecs, ce mot n'a qu'un sens : chez Pythagore et Philolaüs, chez Parménide et Xénophane, chez Platon et Aristote, et jusque dans la philosophie alexandrine, le *fini* signifie ce qui est absolu, ce qui est déterminé, ce qui est un, ce qui existe réellement, complétement, véritablement. L'infini, au contraire, c'est le vague, l'indéterminé, le *peut-être,* le demi-néant. Le *fini* est le principe actif et essentiel de l'être, l'infini en est la matière flottante et indécise. Pour prendre les exemples mêmes des anciens, un nombre, un son, une ligne ne deviennent des réalités, des choses existantes qu'en se précisant, en se distinguant de l'infini, du vague, de l'état de chose où tout vaville dans une indétermination complète. Le nombre est devenu quelque chose de *fini,* de distinct; il est devenu un, deux, trois, etc., au lieu de rester une quantité indéterminée, un *x* susceptible de toutes les valeurs. De même, un son, une ligne, un corps ne se réalisent qu'en devenant ceci et non cela, en prenant une forme. Le *fini* est, en effet, synonyme du formel, et, depuis Aristote, cette synonymie a été généralement reconnue. Il y a d'infini que l'informe. Ce qui n'a pas de caractère précis et distinct est tout ce qu'on voudra; c'est là le sens de l'infini : c'est l'indéfini, comme le *fini* est le défini. On trouve, dans une foule de passages de Platon (voir surtout le *Parménide* et le *Philèbe*), cette manière d'entendre le *fini,* que Platon nomme tour à tour *to péras, to télos, to teleion, to péranion, to horiston,* etc. Platon et Aristote, si rarement d'accord, le sont ici, au fond comme dans la forme. Pour eux, la perfection de l'être consiste dans son caractère *fini,* et, ce qui est très-significatif, c'est le même mot qui signifie *parfait* et *fini (to teleion).* L'antiquité tout entière s'accorde avec eux pour reconnaître que le caractère de la divinité est précisément d'être *finie,* puisqu'elle est forme pure, acte pur, comme l'a nommée Aristote.

Aussitôt que nous arrivons aux modernes, le sens du mot change. Une chose les a frappés : c'est qu'il y a dans le caractère du *fini* une idée de limitation, de restriction, de borne enfin qui peut ôter quelque chose à la toute-puissance divine. Le dogme de la création étant intervenu, on ne doit plus prendre le mot *fini* comme désignant l'être pur, mais comme désignant l'être créé, puisqu'il est toujours créé avec des limites; tout être créé est déterminé; il reçoit du créateur une forme caractéristique et distinctive, et, ce qui sert à le distinguer des autres, c'est précisément ce qui lui manque. Si donc on voulait donner à Dieu le caractère d'être *fini,* il faudrait dire ce qui lui manque, ce qui le limite en le distinguant d'autrui. Mais il est impossible d'admettre un Dieu créateur qui soit limité par d'un attribut quelconque, tandis qu'on pourrait très-bien l'admettre d'un Dieu *démiurge.* Par conséquent, on a dû changer la notion de l'infini pour l'attribuer à Dieu, et celle du *fini* pour l'attribuer à la créature. Pour ce qui concerne le sens nouveau attribué alors au mot *infini,* nous renvoyons à ce mot; quant à ce qui nous occupe ici, on en précisa la signification de la manière suivante :

Le *fini* ou le créé (car c'est tout un) se reconnaît aux cinq caractères suivants : 1o il est *contingent,* rien n'empêche qu'il reste ou qu'il retombe dans le néant; 2o il est borné dans le *temps* et dans l'*espace*, dont il ne peut occuper qu'une faible partie, puisqu'il a par nature un commencement et une fin, dans tous les sens où on peut le considérer; 3o il est *relatif,* c'est-à-dire que son existence ne s'accomplit que dans certaines conditions et par rapport à certains points de vue, puisqu'il est ceci ou cela, et que, par conséquent, il ne possède pas l'être absolu, sans restriction; 4o il est par la même *imparfait,* contrairement à l'avis des anciens, puisqu'il faut toujours qu'il lui manque quelque chose dans chacune de ses puissances, que ses énergies sont toujours incomplétement actives, incomplétement développées et entravées par celles des autres êtres; 5o enfin, il est *particulier,* et non universel, et, comme tel, peut être connu par une simple perception expérimentale interne ou externe : il est objet, non de raison, mais d'expérience; il n'existe pas *à priori* et d'une manière générale; il n'existe que dans des intuitions particulières et déterminées. Pour le développement de ces différents caractères de l'idée de *fini,* on peut consulter la seconde partie du *Traité de l'existence de Dieu,* de Fénelon, où ils sont mis dans tout leur jour, en opposition aux caractères contraires qui appartiennent à l'idée d'*infini.*

Entre le point de vue des anciens et celui des modernes, dans la définition du mot *fini,* nous n'avons pas à prendre parti : la définition du mot est arbitraire, et rien n'empêche de modifier l'acception d'un mot quand le lecteur en est averti. Pour trancher le débat, il faudrait sortir de la question du *fini* proprement dit, et on trouvera cette étude ailleurs. Nous signalerons seulement en terminant, parmi les philosophes modernes, celui qui a repris la théorie des anciens sur la nature du *fini* et son incompatibilité avec la perfection, M. Vacherot, dont on trouvera les théories résumées dans l'article consacré à son livre : la *Métaphysique et la science.* V. INDÉFINI.

— B.-arts. Les règles qui doivent guider l'artiste dans les soins à donner aux détails de son œuvre sont aussi simples en théorie que difficiles à appliquer en pratique. Le *fini* doit, d'une manière absolue, être proportionné aux dimensions de l'ouvrage. Le *fini* est de rigueur dans la miniature, et doit être, en un certain sens, exclu de la grande peinture et de la sculpture colossale. Pourquoi? C'est que l'ensemble de la miniature est suffisamment assuré pas ses dimensions; c'est que le regard, saisissant d'un coup tous les détails, n'est pas exposé à s'égarer et à se distraire; au lieu que dans le colosse, tableau ou sculpture, l'ensemble ne garde son unité qu'à la condition d'absorber une attention que les détails diviseraient et refroidiraient.

Voilà la règle; mais, comme toute règle, celle-ci a sa mesure. Le *fini* peut être excessif dans la miniature; les masses auraient pu n'être pas suffisamment détaillées, même dans le colosse de Rhodes. Nous avons vu, à l'exposition de 1855, un petit tableau anglais représentant la mort d'Ophélia, où le spectateur aurait volontiers cueilli du cressen pour s'en faire une salade, et où l'artiste n'avait pas négligé une seule nervure d'une seule feuille; nous avons vu, dans une autre exposition, aux Champs-Élysées, une *Hécube colossale*... Nous disons Hécube; parce que le livret nous a fourni ce nom; quant à nous, il nous a semblé, à première vue, que la statue Hécube n'était qu'un bloc un peu bizarre, œuvre de la nature, admise par le jury à cause de la singularité de ses formes.

On le voit, toute œuvre d'art, quelles que soient sa nature et l'importance de ses dimensions, a son genre de *fini* qu'il est nécessaire de comprendre. Déterminer la limite et s'y arrêter, c'est un problème difficile, que les grands artistes eux-mêmes n'ont pas toujours résolu. Ainsi, dans le chef-d'œuvre de Gérard Dov, dans cette *Femme hydropique* qui est une des perles du Louvre, le dirons-nous? il nous semble que le *fini* de la manière a été dépassé, et quand notre regard attendri s'arrête sur la face bouffie et resignée de la malade, le poli du lustre de cuivre suspendu au plafond nous attire et nous distrait, le liquide doré qu'un rayon de soleil fait miroiter dans le flacon que tient le médecin nous inquiète et nous déconcerte. Je sais avec anxiété le regard du docteur, c'est bien dans le sujet; mais je résiste à l'admiration que j'éprouve malgré moi pour la manière dont l'artiste a rendu tous ces détails sans intérêt.

FINI, orientaliste italien. V. FINO.

FINIAL s. m. (fi-ni-al — rad. *finir*). Archit. Couronnement formé d'une touffe de feuilles.

— **Encycl.** Ce mot est surtout employé en archéologie pour désigner le sommet d'un pinacle, d'un dais, d'un tabernacle, couronné par des feuilles en bouton ou épanouies. L'introduction du *finial* dans l'architecture gothique est contemporaine des feuilles grimpantes et des crochets qui se rampent sur les frontons et de toutes les formes pyramidales. Les feuilles du *finial* ont toujours, en effet, la plus grande analogie avec celles qui décorent les angles des frontons, des pignons, des aiguilles, des pyramidions, des crochetons, des pinacles et des flèches. Le *finial* n'est qu'un bouquet de ces même feuilles.

FINIGUERRA (Maso ou Tommaso), sculpteur et graveur toscan, né à Florence en 1410, mort dans cette ville vers 1480, on le nomme aussi en Italie (on ne le sait pas précisément) la gravure sur métal. Le premier, il trouva moyen de reproduire sur le papier l'empreinte des ciselures exécutées sur les métaux. Il fut aussi, en sculpture, l'élève de Lorenzo Ghiberti, qu'il aida dans l'exécution des magnifiques portes de bronze du baptistère de l'église Saint-Jean-Baptiste, à Florence. Bientôt il abandonna la sculpture pour se consacrer tout entier à la gravure sur métal, et il exécuta, pendant 30 ans, des milliers nielleurs de son temps.

Le département des estampes (Bibliothèque nationale) conserve précisément plusieurs épreuves de ce maître. La première, le *Couronnement de la Vierge,* d'une exécution tranquille, sobre et douce, se recommande surtout par un sentiment exquis, une suave morbidesse dans les chairs, une grandeur naïve dans les draperies, qui rappellent Francia et Masaccio. Le musée de Florence possède une collection de ses dessins à l'aquarelle, dans le genre d'Albert Dürer, mais avec plus de douceur et de simplicité dans les figures. Huber et Heinecken parlent encore d'un certain nombre de gravures représentant divers sujets de la Fable et des motifs d'ornementation. L'abbé Zani fait mention d'une *Vierge avec l'Enfant Jésus*, au milieu d'une foule de saints en adoration. Il affirme l'avoir vue à Paris. Finiguerra a aussi exécuté de nombreux bas-reliefs pour diverses églises de Florence. On lui attribue bien d'autres ouvrages, mais sans preuves fondées, et les épreuves que les Pères camaldules, de Florence, montrent aux curieux, ne paraissent pas très-authentiques. Consulter, pour l'invention de Finiguerra : Bartsch, le *Peintre graveur* (3e vol. du *Musée français*, de MM. Robillard-Péronville et Laurent).

FINIR v. a, ou tr. (fi-nir — rad. *fin*). Terminer, achever, mener à sa fin : FINIR *un ouvrage commencé.* ON FINIT *ce qui est avancé en y mettant la main; on termine ce qui ne doit pas aller au le faisant cesser.* (Girault.) || Discontinuer; achever de dire : FINISSEZ *vos sottes plaisanteries.* FINISSEZ *votre histoire.* || Arriver au terme de; servir de fin à : FINIR *sa vie dans les tourments. Cette phrase* FINIT *le livre. La conversion, qui* FINIT *nos vices, n'éteint pas nos passions.* (Mass.) *Réglons notre vie sur le moment qui doit la* FINIR. (Flèch.) FINIR *sa vie à propos est une condition nécessaire de l'homme public.* (Chateaub.)

— Achever dans tous ses détails, terminer avec soin : *Ce peintre* FINIT *trop ses tableaux; il les lèche. Boileau a été accusé de* FINIR *trop ses vers. Il n'est pas besoin de* FINIR *avec autant de soin les sculptures des parties supérieures.* (Barette.)

— Absol. : FINISSEZ, *monsieur, ou j'appelle.*

Je ne FINIRAIS *pas si je voulais tout dire. Ta peinture ébauche très-bien; mais il ne sait pas* FINIR. *Vous ébaucheriez peut-être pour vous; c'est pour les autres que vous* FINISSEZ. (Didier.)

Eh bien! *finissez*-vous, Clitandre?
Votre ardeur ne se peut comprendre;
Ne point *finir*, c'est me lasser.
— Vous êtes injuste, Clarisse;
Si vous voulez que je *finisse*,
Permettez-moi de commencer.

SEDAINE.

— *En finir*, Mettre fin à ce qui a déjà duré longtemps; prendre un parti décisif : *Je suis pressé d'en* FINIR. *On aime mieux discuter sans fin que d'expérimenter pour* EN FINIR. (E. de Gir.)

On tu vas *en finir* avec tes persiflages,
Ou je vais tout à l'heure *en finir* avec toi.

A. DE MUSSET.

— *N'en pas finir*, Durer toujours, ne pas terminer, ne pas se terminer; être démesurément grand : *Je crois qu'il* N'EN FINIRA PAS. *Ce sont des disputes à* N'EN PAS FINIR. *Il a des bras qui* N'EN FINISSENT PAS.

— v. n. ou intr. Avoir à la fin, dans sa dernière partie : *Les verbes qui* FINISSENT *en* OIR.

— Se terminer, cesser, prendre fin : *Tout ce qui se mesure* FINIT. (Boss.) *La gloire qui doit* FINIR *avec nous est toujours fausse.* (Mass.) *Les nations* FINISSENT *dans les boudoirs; elles recommencent dans les camps.* (De Bonald.) *Tout ce qui commence* FINIT. (Lamenn.) || AVOIR ses bornes, ses limites : *La convoitise ne sait jamais où* FINIR *la nécessité.* (Girard.) *La vertu* FINIT *toujours où l'excès commence.* (Mass.) *La loi de tous, c'est la liberté, qui* FINIT *où commence la liberté d'autrui.* (V. Hugo.)

Qui n'a vu d'autre mer que la Marne ou la Seine
Pense que tout *finit* où *finit* son domaine.

RACAN.

— Achever sa vie d'une certaine façon particulière; mourir : *On* FINIT *presque toujours comme on avait commencé. Le grand tort des hommes, dans leur songe de bonheur, est d'oublier cette infirmité de la mort attachée à leur nature : il faut* FINIR. (Chateaub.)

Finir à l'homme est chose naturelle.

MALHERBE.

— *Finir de*, Cesser de : *Il ne* FINIRA *pas* DE *parler.*

— *Finir par*, Faire à la fin, en finissant; en venir à la fin à : FINIR PAR *un coup d'éclat.* FINIR PAR *se taire. Les hommes sont si bêtes, qu'une violence répétée* FINIT PAR *leur paraître un droit.* (Helvét.) *La raison* FINIRA PAR *avoir raison.* (D'Alemb.) *La civilisation commence par l'agriculture et* FINIT *par la sitilité.* (Dupin.)

Le désir de gagner, qui nuit et pour occupe,
Est un dangereux aiguillon;
Souvent, quoique l'esprit, quoique le cœur soit bon,
On commence par être dupe,
On *finit* par être fripon.

Mme DESHOULIÈRES.

— *Finir en*, Etre terminé en forme de : *Un clocher qui* FINIT EN *pointe. Un corps qui* FINIT EN *queue de poisson.*

— **Syn. Finir, achever, parachever,** etc. V. ACHEVER.

— **Finir, cesser, discontinuer.** V. CESSER.

— **Antonyme.** Commencer.

— **Allus. litt. Race d'Agamemnon, qui ne finia jamais....** Vers de Berchoux dans son unique *Elégie*, commençant par ce vers non moins proverbial :

Qui nous délivrera des Grecs et des Romains?

V. RACE et DÉLIVRER.

— **Tout finit par des chansons,** Vers d'un couplet du *Mariage de Figaro.* V. CHANSON.

— **Finir en queue de poisson.** V. DESINIT IN PISCEM.

FINIS CORONAT OPUS (*La fin couronne l'œuvre*). S'emploie en bonne ou en mauvaise part pour marquer que la fin d'une chose est en rapport avec le commencement.

« Vous avez connu ce jeune homme à Paris. Vous savez quelle fut sa vie : excès, désordres, scandales de toutes natures. Fatigué de lui-même, après avoir fatigué les autres, il a cherché dans les voyages un remède à un incurable dégoût. Il vient de se brûler la cervelle à Saint-Pétersbourg : *Finis coronat opus.* »

(*Revue de Paris.*)

« Ce XIXe siècle, que les uns ont appelé le siècle des lumières, d'autres le siècle de la grande vitesse, a vu naître la navigation à vapeur, les chemins de fer, la photographie, la télégraphie électrique; il cherche encore l'art de diriger les ballons, c'est-à-dire la navigation aérienne, et il la découvrira : *Finis coronat opus.* »

(*Galerie de littérature.*)

FINISSAGE s. m. (fi-ni-sa-je — rad. *finir*). Techn. Dernier travail qu'on donne à un ouvrage, action de le finir : *Le* FINISSAGE *des glaces.*

FINISSANT, ANTE adj. (fi-ni-san, an-te — rad. *finir*). Qui finit : *Que pourrions-nous raconter de notre société* FINISSANTE, *nous autres Welches, dans notre jargon confiné à d'étroites et barbares limites?* (Chateaub.)

FINISSEUR, EUSE (fi-ni-seur, eu-ze — rad. *finir*). Techn. Ouvrier, ouvrière qui finit, qui donne la dernière main aux ouvrages : *Un* FINISSEUR *de mouvement de pendules. Une* FINISSEUSE *de pointes d'épingles.*

— s. f. Machine à tondre les draps. || Troisième garde d'un assortiment.

FINISTÈRE (DÉPARTEMENT DU), division administrative de la région occidentale de la France, formée de la partie moyenne de la basse Bretagne. Il tire son nom de sa position par rapport à l'Océan (*finis terræ*). Ce département est limité : à l'O., par les départements du Morbihan et des Côtes-du-Nord; au N., par la Manche; à l'E. et au S., par l'Océan; superficie, 672,171 hectares. Il comprend 5 arrond. : Quimper, ch.-l.; Brest, Châteaulin, Morlaix, Quimperlé; 43 cant., 284 comm.; 622,485 hab. Evêché à Quimper, suffragant de Rennes. Il ressortit à la cour de Rennes, à l'académie de Rennes, au 2e arrond. maritime, à la 23e conservation des forêts.

Le département offre, dans son ensemble, l'aspect d'une presqu'île qui s'avance au milieu de l'Océan. Les côtes, dont les vagues emportent chaque jour quelque lambeau, sont découpées en mille festons et hérissées de masses de granit; elles présentent un grand nombre de criques et de ports. Deux chaînes de montagnes, les monts d'Arès et les monts Cornouailles, couvrent la partie septentrionale du département. La chaîne d'Arès se dirige de l'E.-N.-E. vers l'O.-S.-O., et se termine à la rade de Brest; la chaîne des montagnes Noires court dans la direction E.-O. La longueur de ces chaînes dans le département est de 60 kilom. pour la première, et de 50 à 60 kilom. pour la seconde. Les sommets les plus élevés de ces montagnes ne dépassent pas 391 mètres. « Le relief que présente le sol, dit M. de Carné, est surtout qu'une suite d'aspérités. Devant vous, toujours une colline qu'il faut gravir ou descendre : ses flancs sont creusés de ravins; une couche légère de terre végétale n'a pas toujours recouvert son crâne de granit, et, çà et là, de blancs rochers de quartz surgissent à travers les bruyères arides. Les bords escarpés des ruisseaux et des torrents, couverts de bois ou taillés dans le roc, présentent à chaque pas des contrastes variés, des sites gracieux ou sauvages. Pendant la belle saison, leurs eaux se dérobent sans bruit sur un sable étincelant de mica; mais lorsque les pluies d'hiver commencent à suinter de la montagne, à l'étroit dans leurs rives qu'elles rompent, elles s'élancent turbulentes au milieu des troncs d'arbres et des blocs énormes qu'elles roulent pêle-mêle dans leur fuite désordonnée. » Les principaux fleuves qui arrosent le Finistère sont : l'Aulne, l'Elorn, la Laye, l'Odet et le Stern. L'arrondissement de Châteaulin est traversé par une section du canal de Nantes à Brest. Le climat est généralement égal et tempéré, bien que le voisinage des eaux, qui enveloppent le territoire presque en entier, le rende assez humide. Le maximum de la chaleur est de 25° R., et celui du froid de 6°,5. Les étés sont pluvieux. Les vents d'O. et du N.-O. soufflent avec violence les trois quarts de l'année. Du reste, les changements de température sont très-brusques et très-fréquents. Malgré ce désavantage, la végétation est remarquablement vigoureuse. Le bois, qui autrefois couvrait la plupart de nos départements, qu'un petit arbrisseau chétif et rabougri, devient, en certains endroits du Finistère, un arbre de haute futaie. Les tempêtes y sont assez fréquentes, surtout à la fin de l'automne, en hiver et au commencement du printemps; la grêle y est à peu près inconnue.

Le sol tourmenté de ce département ne se compose guère que de terrains granitiques et de terrains de transition. Dans les vallées mêmes, la couche d'alluvions qui occupe la surface repose sur un sous-sol blanc verdâtre et imperméable comme la glaise. Les sources sont nombreuses et fournissent une eau d'excellente qualité. Il y a peu d'étangs, mais des tourbières et des marécages assez étendus. Le Finistère comprend, 289,533 hectares de terres arables, 40,341 de prairies naturelles, 32,000 de bois et 272,840 de landes ou de bruyères. Les meilleures terres arables valent 2,500 francs l'hectare; les prairies naturelles de première classe sont un peu plus chères : leur prix moyen est de 3,000 francs l'hectare.

La propriété est très-divisée. Elle comprend des domaines proprement dits et des domaines congéables. Dans ces derniers, le fonds seul appartient au propriétaire, la superficie et les édifices sont au fermier. Il est à noter que ce mode d'exploitation diminue de jour en jour. La contenance d'une ferme varie, en général, de 8 à 40 hectares. Chaque pièce de terre est entourée d'un fossé ou talus bordé d'une haie vive. On compte aujourd'hui, dans ce département, 5 sociétés d'agriculture, 25 comices agricoles, une société vétérinaire, une société hippique, une fermeécole à Trévarez, un externat agricole à Lézardeau, une école d'agriculture à Likès, 5 conseils d'hygiène, 5 chambres consultatives d'agriculture, 2 sociétés d'émulation et 2 hippodromes, l'un à Morlaix, l'autre à Quimper. Peu de nos départements ont, on le voit, une organisation aussi forte. Aussi, dans ces dernières années des progrès notables ont-ils été obtenus : le nombre des propriétaires cultivateurs s'est accru, et les instruments aratoires perfectionnés se sont, en beaucoup d'endroits, substitués aux anciens. Les fermages se payent, le plus souvent, en argent; d'autres fois, mi-partie en argent, mi-partie en nature. La durée ordinaire des baux est de neuf ans. La location d'un hectare peut varier de 40 à 120 francs pour les terres arables ou les prairies, et de 10 à 30 francs pour les taillis, les terres à ajoncs, les bruyères, etc.

Sous le rapport de la fertilité, les arrondissements de Brest et de Morlaix sont les plus favorisés. Le froment y donne de bonnes récoltes, et on y cultive des racines fourragères de toutes sortes. Les bords de la mer sont partout susceptibles de donner de belles récoltes; malheureusement, l'agriculture y est, en général, fort arriérée. L'arrondissement de Châteaulin est le plus pauvre. Les cultures du Finistère sont très-variées. Les céréales sont très-répandues partout; sur le littoral, on trouve principalement le froment d'hiver, l'escourgeon d'hiver ou orge à six rangs, l'orge à éventail ou à deux rangs, les avoines blanche, grise et noire. A mesure qu'on s'éloigne des bords de la mer, le froment et l'orge deviennent de plus en plus rares; le seigle, le méteil, l'avoine prennent leur place. On cultive deux variétés de sarrazin, la commune et celle de Barbarie ou de Tartarie. L'une et l'autre réussissent bien dans les arrondissements de Châteaulin, de Quimper et de Quimperlé. Les prairies sont l'objet de soins intelligents et assidus dans les arrondissements de Châteaulin, de Quimper et de Quimperlé; on les néglige, au contraire, dans ceux de Morlaix et de Brest, où l'on s'occupe surtout de l'entretien des terres arables. Le chanvre est cultivé en grand dans les arrondissements de Morlaix et de Brest. Les carottes à collet vert, les betteraves disette et globe jaune sont aussi l'objet d'une culture assez soignée. On peut en dire autant des navets, des gesses, des vesces, etc. Outre les plantes et les racines fourragères dont nous venons de parler, on cultive encore, comme fourrage légumineux, l'ajonc d'Europe. Cette plante est très-répandue; ses produits ligneux servent de combustible, tandis que ses jeunes pousses, écrasées, sont données aux animaux. On cultive sur une vaste échelle toutes les espèces de choux, notamment le chou cavalier ou à vaches, le rutabaga, le chou frisé du Nord et le chou branchu du Poitou. Le lin est un des plus importants produits des arrondissements de Morlaix et de Brest. La culture du chanvre est surtout répandue dans l'arrondissement de Quimper. On ne connaît guère les amendements que de nom. Cependant l'écobuage est généralement usité dans tout le département. Les Bas-Bretons ne manquent jamais de sable de mer pour améliorer leurs terres. Les engrais commerciaux ne sont point estimés. Il y a peu d'années, quelques riches cultivateurs commencèrent à employer le noir animal; ils ont dû y renoncer, malgré les avantages réels qu'ils commençaient à en retirer, parce que la fraude s'est emparée de cette substance et en a tellement altéré le pouvoir fertilisant. Les habitants du littoral engraissent leurs terres avec les plantes marines, telles que goémons, varechs, employées à l'état vert. Ces mêmes plantes, à l'état sec ou même réduites en cendres, sont aussi transportées à une certaine distance dans l'intérieur. Les divers systèmes d'assolement en usage dans tout le département sont très-nombreux; ils ont généralement pour base la jachère pâturée et la succession des céréales. Depuis quelques années, grâce aux améliorations introduites dans la culture et à la facilité des communications, l'assolement alterne tend à se répandre partout, dans la moyenne comme dans la grande culture. On se sert généralement des instruments agricoles perfectionnés. L'arrondissement de Châteaulin, seul, fait exception sous ce rapport. On y trouve encore l'ancienne charrue du pays à soc conique et à avant-train, et tous les autres instruments défectueux en usage de temps immémorial dans la vieille terre armoricaine. Le département est riche en produits métalliques; nous signalerons : les mines de plomb argentifères de Poullaouen et de Huelgoat; les carrières de granit, de porphyre, de serpentine, de quartz, de pierres de taille et d'ardoises de Pleigben, Châteaulin, Saint-Segal, etc. On trouve des sources minérales ferrugineuses froides à Morlaix, Bresal, Kerhoval et Carnavilly.

Il y a pas de très-vastes forêts dans le Finistère; la seule un peu importante est celle de Huelgoat, dans l'arrondissement de Châteaulin. Les bois taillis occupent de plus grands espaces. On les aménage, en général, tous les neuf ans. On fait du cidre dans les arrondissements de Châteaulin, de Quimper, de Quimperlé et de Morlaix; mais ce produit est entièrement consommé dans le pays.

Le Finistère possède trois races chevalines de choix, bien qu'on n'y rencontre ni haras national, ni dépôt d'étalons. La race carrossière et la race de trait sont produites et élevées simultanément dans les arrondissements de Morlaix et de Brest, dans le canton du Faon et au cap Sizun. La race de selle, à laquelle nous devons ces robustes animaux connus sous le nom de *doubles-bidets*, se trouve sur les montagnes et dans les arrondissements de Quimper de Châteaulin et de Quimperlé. En somme, la population chevaline du département comprend plus de 100,000 têtes. Sur ce chiffre, on compte près de 60,000 juments et poulinières. Ces animaux sont l'objet d'un commerce actif avec les départements voisins et même avec le midi de la France. L'espèce bovine comprend deux variétés. Celle qui occupe le littoral du nord est rouge et blanche, a une taille plus élevée, résultat de son croisement avec les races durham, normande, poitevine, suisse et d'Ayr. Celle qui habite les montagnes et le littoral du sud est plus petite et a le pelage blanc et noir. La population bovine du département comprend environ 335,000 têtes. L'espèce ovine, ordinairement noire, est très-rustique, mais de petite taille; elle ne comprend guère plus de 90,000 têtes. La race porcine du Finistère, comprenant environ 70,000 têtes, présente les mêmes caractères que la race blanche du Poitou.

Cette esquisse du Finistère ne serait pas complète si nous ne disions rien des hommes qui habitent cette partie reculée de notre Bretagne. Les habitants de ce département forment trois familles bien distinctes, la *léonarde*, la *montagnarde* et la *cornouaillaise*. La première occupe une grande partie des arrondissements de Morlaix et de Brest. Elle se distingue par une taille élevée, un air dégagé, libre et fier, plein de dignité calme et de distinction. Le Léonard semble taillé pour la course; ses jambes sont longues, sa taille svelte; ses traits réguliers dénotent une grande intelligence. Le montagnard habite l'arrondissement de Châteaulin, entre les montagnes Noires et les montagnes Noires. Il est d'une taille moins élevée que le Léonard, mais plus fort, plus trapu; ses traits sont beaux, sans avoir la même régularité. Il paraît aussi moins intelligent et plus routinier. Le type cornouaillais, moins beau que les précédents, se trouve dans l'arrondissement de Quimper. Il se distingue par une tête oblongue, un nez assez gros, très-près du menton. Le Cornouaillais est d'humeur joviale; il aime la danse, le chant, les liqueurs fortes, porte de vêtements bariolés de couleurs très-tranchées. Ces trois types se coudoient depuis des siècles sans se mêler. On les retrouve tels aujourd'hui qu'ils étaient au temps de la reine Anne.

L'industrie est représentée dans le Finistère par la fabrication des toiles à voiles, de toile blanche d'équipements militaires; des fabriques de soude (qu'on tire du varech), de produits chimiques, de savons, d'huile, de chandelles; des papeteries, des tanneries considérables; une manufacture de tabacs, etc. Le commerce a principalement pour objet les bestiaux, les grains, le beurre, les métaux, la cire, le miel, etc. Sur les côtes se trouvent de nombreux ports de mer, notamment ceux de Brest, de Morlaix, de Roscoff, de Plouezoat, de Paluden, de Camaret, etc. Les produits de la pêche de la sardine sont évalués, année moyenne, à 2 millions de francs. Deux lignes de chemin de fer traversent le département du Finistère; ce sont celles de Paris à Brest et de Nantes à Brest.

— Bibliogr. Consultez les ouvrages suivants : *Voyage dans le Finistère* ou *Etat de ce département en 1794-1795*, par Cambry (Paris, an VII-1799, 3 vol. in-8°); *Voyage dans le Finistère*, par Cambry, *revu et augmenté* par E. Souvestre (Brest, 1835-1838, in-4°, lithographiées); cette dernière édition, augmentée de cette édition portent ce titre : le *Finistère en* 1836, par E. Souvestre); *Voyage dans le Finistère*, par Cambry, *nouvelle édition, accompagnée de notes historiques, etc., et de la flore et de la faune du département*, par de Fréminville (Brest, 1836, in-8°); *Itinéraire descriptif du Finistère*, par Gilbert-Villeneuve (Paris, 1828, in-8°); *Antiquités du Finistère*, par de Fréminville (Brest, 1835, 2 part. in-8°, lithogr.); le *Guide du voyageur dans le Finistère* ou *Description des monuments anciens et modernes et autres objets curieux qu'il renferme*, par de Fréminville (Brest, 1844, in-12); *Album du Finistère : environs de Quimper, impressions, sites, églises, chapelles, traditions, légendes*, par A. de Longchamp (s. l., 1854, in-4° obl.); *Statistique du Finistère*, par Peuchet et Chanlaire (in-4°); *Recherches statistiques sur le Finistère, travaux entrepris sous les auspices du conseil général, et publiés par la Société d'émulation de Quimper* (Nantes, 1835-1837, 3 liv. en 1 vol. in-4°; chaque livre a un titre particulier; les avis et la conclusion sont signés : A. Duchatellier); *Des haras dans le département du Finistère, depuis* 1667 *jusqu'à nos jours*, par J.-M. Monet (1834, in-12); *Lettres et notes sur la comptabilité des chemins vicinaux et les contingents des communes dans le Finistère*, par Lacrosse (Brest, 1841, in-8°); *Méditations politiques, administratives et littéraires sur le Finistère en* 1844, par Charvais (Quimper, 1844, in-8°); *Notice historique et descriptive sur le Finistère*, par Emile T*** (Brest, 1844, in-32); *Histoire communale du Finistère* (1re part.); *Brest et le Finistère sous la Terreur*, par A. Duchatellin (Brest, 1858, in-8°); *l'Administration du Finistère et le tribunal révolutionnaire de Brest*, 1793-1794, par E. Le Guillon-Penanros (Brest, 1861, in-8°; extrait du *Bulletin de la Société académique*); *Revue du Finistère*, par la Société brestoise d'études diverses (Brest, 1837-1838, 1re et 2e ann., in-8°); *Annuaire de Brest et du Finistère*, publié par la Société d'émulation de Brest (Brest, 1835-1850, 1re-15e ann., in-8°).

FINISTÈRE (cap), promontoire d'Espagne, formant l'extrémité occidentale de la péninsule Ibérique, dans la province de La Corogne, à 3 kilom. S.-O. de la ville de son nom; par 42° 54' de latit. N. et 11° 40' de long. O. C'est le *Celticum promontorium* ou *Finis terræ* des anciens.

FINISTÈRE, ville d'Espagne, prov. et à 95 kilom. S.-O. de La Corogne, près du cap de son nom, juridiction et à 13 kilom. S.-O. de Corc